

**Objet :** *RS - Convention d'adhésion à la mission spécialisée de courte durée de conseil et d'accompagnement en matière de commission d'enquête administrative du Centre de gestion de la Savoie*

- date de convocation le 24 mai 2024
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi trente mai dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 34

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	
<b>Barby</b>	Christophe Pierreton
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévisse - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin Franck Morat
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Dupier
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	
<b>Sonnaz</b>	Daniel Roचाix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Arthur Boix-Neveu à Marie Bénévisse - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Corinne Charles à Franck Morat - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Alain Caraco - Maryse Fabre - Jean-Pierre Fressoz - Max Joly - Luc Meunier - Alain Thieffenat - Corine Wolff

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 30 mai 2024

délibération n° 097-24

objet **RS - Convention d'adhésion à la mission spécialisée de courte durée de conseil et d'accompagnement en matière de commission d'enquête administrative du Centre de gestion de la Savoie**

---

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que la commission d'enquête administrative permet de constituer la première réponse lorsque l'employeur territorial est confronté à un incident comme une plainte pour harcèlement, la révélation de comportements inappropriés, des incidents verbaux, des conflits interpersonnels, des manquements aux obligations... Elle permet d'établir la matérialité de faits et de circonstances qui lui sont signalés et d'aider l'autorité territoriale dans sa prise de décision.

Même si l'enquête administrative n'est encadrée par aucun texte législatif ou réglementaire, elle doit être réalisée avec rigueur, afin de garantir la valeur probante et la crédibilité de ses résultats.

Dans ce contexte, le Centre de gestion de la Savoie (Cdg73) propose une mission d'enquête administrative aux collectivités qui en font la demande. Cela permet aux employeurs territoriaux de bénéficier d'une enquête menée par des intervenants du Cdg73, selon un cadre et une méthodologie établis préalablement et garantissant ainsi à la collectivité une enquête indépendante avec le regard neutre d'un « tiers de confiance ».

La jurisprudence administrative a précisé certaines règles relatives à cette commission d'enquête administrative, notamment l'exigence de discrétion et de confidentialité. C'est pourquoi, afin que le nom des éventuels agents concernés ne soit pas divulgué dans une décision, il est proposé que le Bureau autorise le président ou le vice-président chargé des ressources humaines à signer, le cas échéant, toute convention d'adhésion à la mission spécialisée de courte durée (6 mois renouvelable trois mois) de conseil et d'accompagnement en matière de commission d'enquête administrative du Cdg73.

Le service est facturé de manière unitaire via un forfait (300 €) et un tarif horaire (45 €).

Les conditions générales de recours à cette mission sont définies dans le modèle de convention qui figure en annexe.

**Vu** le code général de la fonction publique,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau l'approbation de tout type de conventions préalables à la réalisation de prestations de services,

### **Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** le principe d'adhésion à la mission spécialisée de courte durée de conseil et d'accompagnement en matière de commission d'enquête administrative du Centre de gestion de la Savoie,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer toute convention d'adhésion à la mission spécialisée de courte durée de conseil et d'accompagnement en matière de commission d'enquête administrative précisant la date et le lieu de l'incident en question,

**Article 3 :** **dit**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a series of horizontal and diagonal strokes.



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **097-24**

Objet de l'acte :	RS - Convention d'adhésion à la mission spécialisée de courte durée de conseil et d'accompagnement en matière de commission d'enquête administrative du Centre de gestion de la Savoie
Classification Préfecture :	5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalité 6 - Autres
Date de l'acte :	30 mai 2024
Annexe(s) :	convention cdg

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20240530-lmc1H31558H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H31558H1

Date de transmission en Préfecture :	04 juin 2024
Date de réception en Préfecture :	04 juin 2024
Date de publication sur le site internet:	mercredi 05 juin 2024